Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260409-DEL050_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° DEL050_2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué le trois avril deux mille vingt-six s'est réuni en l'Hôtel de Ville de Pléneuf-Val-André sous la présidence de M. Pierre-Alexis BLEVIN, Maire.

Présents :
M. BLEVIN (Le Maire), M. HAMON, Mme PORTAL, M. LEMASSON, Mme FONTAINE, M. LE MERRER, Mme RAULT, M. TORCHE, M. HERBET, Mme BIOT, M. ROBERT, Mme LE VERGER, Mme KERNEÏS, Mme BOUCHER, M. THOMAS, M. DUBOIS, M. LE DEUC, M. DURAND, Mme LORGEOUX, Mme RESMOND, Mme BERREST, Mme LE MEUR, Mme DEFOSSEZ, M. COUDRAY, Mme DE CHOULY.

Absents
Mme KERPHERIQUE (donne pouvoir à M DURAND), Mme THOMAS (donne pouvoir à Mme DE CHOULY),

Secrétaire de séance : M. HAMON

16- DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL – CORRESPONDANT DÉFENSE

5.3
Monsieur le Maire, rapporteur :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la fonction de correspondant défense, créée en 2001 par le ministère délégué aux anciens combattants, a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque Conseil Municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.
En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à la désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **Désigner comme correspondant « Défense » :**
  - **François DUBOIS.**

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260409-DEL050_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
et les Membres présents ont signé au registre.
Pour extrait conforme :

Le Secrétaire de Séance,
André HAMON

Le Maire,
Pierre-Alexis BLEVIN

MAIRIE DE PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ * (Côtes d'Armor)

Extrait certifié conforme au Registre,
Envoi en Préfecture le
Publication le
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'État et de sa publication.